

Assemblée Générale du 11 mai 2023

Réponses du Conseil d'Administration à des questions écrites posées par des actionnaires

A l'occasion d'une Assemblée Générale, des questions écrites peuvent être adressées à la société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet de la Société.

Questions posées par Trusteam Roc PME, géré par Trusteam Finance

Question 1 :

Comme souligné lors de la dernière COP ainsi que dans le dernier rapport du GIEC (1), afin d'être en ligne avec l'accord de Paris, avec une « trajectoire 1,5°C », nous devons collectivement atteindre la neutralité carbone en 2050 (Net Zero). A ce jour, SAMSE n'a pas pris d'engagement pour atteindre la neutralité carbone (scopes 1, 2 et 3) en 2050. Envisagez-vous de le faire ? Si oui, quand ? Si non, pourquoi ?

Réponse :

Le Groupe SAMSE travaille actuellement à la définition de sa trajectoire bas carbone. Un groupe de travail Bas Carbone, composé de membres du Comité Exécutif et d'experts métiers et terrain, a été créé fin 2022 avec pour rôle de définir cette trajectoire et d'en organiser la coordination et le suivi. Sa composition a été imaginée afin de permettre la prise rapide d'engagements stratégiques forts, concernant l'ensemble des filiales et étant concrètement applicables.

Le Groupe souhaite ainsi renforcer sa contribution à cette démarche collective, tout en étant déjà engagé depuis plus de 10 ans au travers de la réalisation d'un bilan carbone sur les trois scopes permettant de mesurer les effets des actions de réduction continue des émissions. Ces actions sont présentées chaque année dans la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe (*chapitre 3.6 du Document d'Enregistrement Universel 2022, pages 117 à 168*).

Dans le cadre de son activité, le groupe de travail Bas Carbone a pour objectif de définir une trajectoire chiffrée, objectivée et ambitieuse et étudie actuellement la méthodologie la plus pertinente (SBTi, Net Zero Initiative, Act...) au regard de son modèle d'affaires. En effet, en tant que distributeur, plus de 90% des émissions du Groupe appartiennent au scope 3 (fret, déplacements visiteurs, déchets, impact des produits...) pour lequel les actions, bien que nécessaires, ont souvent un effet indirect plus difficilement quantifiable. La possibilité d'un accompagnement externe est également en cours d'étude.

Si le Groupe a bien décidé d'engager les moyens nécessaires pour accélérer sa transition, le travail de définition de sa trajectoire est en cours et il est donc à ce stade prématuré d'indiquer si celle-ci sera alignée sur les accords de Paris.

Question 2 :

Selon notre baromètre L'Obsoco / Trusteam (2), 86% des clients ne croient pas aux engagements environnementaux des entreprises. Afin de crédibiliser vos engagements environnementaux, vous engagez-vous à définir des objectifs ambitieux et crédibles, alignés sur une trajectoire Net Zero, et validés par SBTi ?

Réponse :

Comme présenté dans la question précédente, le Groupe travaille actuellement à la définition de sa trajectoire bas carbone qu'il souhaite chiffrée, objectivée et ambitieuse. La définition des objectifs est donc en cours et il est prématuré, à ce stade, d'indiquer la méthodologie qui sera retenue. Le Groupe est cependant conscient du rôle qu'il a à jouer face aux enjeux du dérèglement climatique et de la nécessité d'avoir des objectifs à la fois réalistes et fiables.

(1) <https://www.ipcc.ch/ar6-syr/>

(2) https://accueil.trusteam.fr/fileadmin/user_upload/actualites/isr/l_obsoco_trusteam_finance_barometre_de_l_engagement_des_entreprises_2022_vague_2_en.pdf